



## Compte rendu de l'Assemblée Générale du PEBreizh

**2 avril 2024**

Présents :

	<b>Présents</b>
<b>SDE22</b>	Dominique RAMARD, Président Pierre GOUZI, Vice-président et trésorier de l'Association Odile MIEL GRESSE, Vice-Présidente Jannig LE PEVEDIC, Directrice Générale Benjamin BLUM, Chargé de mission contrôle de concession
<b>SDEF</b>	Antoine COROLLEUR, Président Jacques MONFORT, Directeur Général Emmanuel QUERE, Directeur Adjoint Jérémy GEFFROY, Chargé de mission contrôle des concessions
<b>SDE35</b>	Olivier DEHAESE, Président Jean-Claude BELINE, Vice-Président David CLAUSSE, Directeur Général Elodie FAUSSURIER, Directrice Adjointe Sophie LANTERNIER, Responsable de la communication Charlotte SIMON, Direction Transition Énergétique des Territoires
<b>ME</b>	Marie Claude COSTA GOMES, Vice-présidente Didier ARZ, Directeur Général Charlotte BERVAS, Directrice adjointe
<b>BM</b>	Pierre-Yves CLAVIER, Directeur de l'Écologie Urbaine Florent GABRIEL, Responsable du service énergie
<b>PEB</b>	Juliette DARLU, coordinatrice du PEBreizh
	<b>Excusés</b>
<b>ME</b>	Gwenn LE NAY, Président Gérard THEPAUT, Vice-président
<b>BM</b>	Tristan FOVEAU, Vice-président
<b>SDEF</b>	Stéphane Le DOARE, Vice-Président Marie Claire HENAFF, Vice-présidente
<b>SDE35</b>	Stéphanie CHEREL, Vice-Présidente

**Ordre du jour :**

Il est proposé d'ajouter un sujet à l'ordre du jour : courrier à l'attention du CAS FACE. Cette proposition est acceptée.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 19 janvier 2024

⇒ **Le CR est approuvé. Une relecture pour supprimer les coquilles est néanmoins nécessaire.**

2. Présentation et validation du rapport d'activité et rapport financier 2022-2023

Le règlement intérieur du PEBreizh indique que « le Président, une fois par an, expose la situation de l'association et le Trésorier – assisté par le secrétariat de l'association - rend compte de la gestion financière, en soumettant le bilan à l'approbation de l'assemblée. ».

La rédaction chaque année d'un rapport moral, d'activité et financier, permettra de garder en mémoire les actions du PEBreizh.

Le rapport d'activité est présenté.

Certains chiffres dans la rubrique « les AODE en chiffres » sont encore en attente.

Dominique Ramard : La valorisation des chiffres est intéressante mais il faut veiller à avoir une harmonisation et cohérence entre les différents syndicats. Par exemple sur les communes gazières dans les Côtes d'Armor : 72 sont en communes historiques en concession et 28 en DSP : soit on met toutes les communes gazières, soit seulement celles en concessions, soit seulement celles en DSP.

Antoine Corolleur : Le tableau finalisé (avec les chiffres des différents membres) sera à partager avec les directeurs pour validation et vérifier que les chiffres sont bons et cohérents entre chacun des membres.

⇒ **Le rapport d'activité est approuvé.**

3. Présentation du plan d'action du PEBreizh

Le plan d'action a été rédigé à partir des orientations stratégiques définis lors des précédents CA et à partir d'entretiens et rencontres réalisés auprès des membres du PEBreizh et des interlocuteurs techniques et régionaux. La version provisoire a été présentée en réunion de direction de février. Un tableau détaillé du plan d'action doit permettre de faire le suivi de la mise en œuvre du plan d'action, et de le réajuster.

Le plan définit trois axes stratégiques, qui sont ensuite détaillés en activités avec des objectifs, des indicateurs et des conditions de réussite, sur la période 2024-2025.

La coordinatrice présente le plan d'action (voir le support de présentation).

**Discussions sur l'axe 1 :**

Antoine Corolleur : sur le GT Concession, Enedis est tenu d'indemniser les clients lorsque les coupures sont supérieures à 5h. Aujourd'hui, la méthode de calcul d'Enedis n'est pas connue. Il serait intéressant d'avoir un contrôle spécifique sur ce sujet à l'échelle du PEBreizh car tout le monde a été concerné par les longues coupures.

Dominique Ramard : un bilan a été réalisé avec le préfet et Enedis, mais sur les indemnités on ne sait effectivement pas comment cela est calculé.

⇒ **Proposition adoptée : demander les données au niveau de chaque AODE selon un format type, pour ensuite mutualiser au niveau du PEBreizh**

Olivier Dehaese : Sur le suivi des PPI : chaque syndicat est à un stade différent. Il a été évoqué à la conférence des AODE la difficulté à passer d'une PPI à une autre.

Antoine Corolleur : le SDEF doit passer en seconde phase PPI mais cela a été décalé à cause de la tempête.

Jacques Monfort : il y a eu des échanges entre les différents chargés de concession sur le sujet du suivi des PPI.

**Discussion sur les groupes de partage – discussion sur les thématiques prioritaires**

David Clausse : Il y a une opportunité de déposer un projet commun autour de l'autoconsommation collective au niveau de la région. LeSDE35 a une PMO départementalisée sous format associatif pour ouvrir au-delà du SDE et de ses membres. La région a été sollicitée par le SDE35 pour voir si elle pouvait financer les premières années de lancement de l'association, au titre de son soutien à l'ACC. La région est ouverte à financer (fonds Feder) du fonctionnement (temps RH et information). Ils ont suggéré de faire émerger une démarche régionale et non départementale. La région pourrait ensuite suivre avec le lancement d'un AMI.

Jacques Monfort : le SDEF a répondu à l'AAP de la région pour financer des opérations en ACC à l'instar du SDEM (subvention en investissement), mais la PMO mise en place par le SDEF n'est pas financée à ce stade, il peut être intéressant de disposer d'un financement pour le poste de chargé de mission PMO, voire pour l'outil informatique mutualisé.

David Clausse : la demande du SDE35 porte surtout sur le financement de la PMO. Chaque SDE a sa propre stratégie sur l'ACC et la PMO. L'idée est d'avoir un périmètre régional, un peu à l'image des Générateurs, avec un coordinateur (qui peut être le PEBreizh si tout le monde est motivé).

Antoine Corolleur : l'outil informatique peut être vu à l'échelle régionale

Didier Arz : il y a peu de prestataires informatiques qui se positionnent sur ce sujet. L'approche régionale est ok mais il faudrait savoir ce qu'attend la région de l'approche régionale.

Antoine Corolleur : il faut éviter de perdre en efficacité.

⇒ **L'ACC est retenu comme un groupe de partage, avec en ligne de mire la construction d'une réponse à l'échelle régionale.**

Didier Arz : le thème de « stratégie d'achat » me paraît intéressant car il y a une grande volatilité des marchés de l'énergie. La flexibilité est aussi un sujet qui me paraît intéressant. Dans la méthode, avoir des journées de travail pour sortir un appel à projet peut être la consécration. Le volet de flexibilité / stockage est très lié avec les stratégies d'achat.

Olivier Dehaese : la question des stratégies d'achat, de voir comment on achète c'est assez intéressant/

Jacques Monfort : on retrouve aussi la question de PPA / ACC sur ces questions de flexibilité et stratégie d'achat

Didier Arz : l'enjeu actuel, c'est de mixer tous ces sujets ensemble : achat, flexibilité, stockage, etc. Il est probable que demain, pour ne pas subir le marché, il va falloir combiner ces différentes solutions. Ce sont aussi des sujets où il y a de la place pour les SDE car personne n'y est encore allé à grande échelle.

Jacques Monfort : il y aussi le sujet du gaz renouvelable qui pourra être un sujet

Olivier Dehaese : dans les stratégies d'achat, que ce soit pour le gaz et l'électricité, il se pose la question de la manière dont on valorise / achète ce que l'on produit.

Pierre Yves Clavier : Brest Métropole rejoint les préoccupations des SDE, notamment sur les stratégies d'achat. Brest Métropole vient d'attribuer un marché de l'électricité, le fournisseur achète de la production électrique produite par la SEM (SOTRAVAL) et accepte de la valoriser (en restituant le gain). Le marché est sur 2 ans et vient de démarrer.

Jannig Le Pevedic : on pourrait avoir des thématiques uniques sur les temps de réflexion ou de partage et ensuite de remonter au GT pour une mise en commun et voir comment on peut globaliser une offre d'achat, de consommation, de stockage, voire de flexibilité. Si on n'a pas une mise en commun de sujet simple, on risque de se perdre.

Dominique Ramard : si on met seulement en commun, comment pourra-t-on faire émerger des sujets qui seront traités à l'échelle régionale ? Il serait intéressant de faire venir quelqu'un de l'extérieur pour faire émerger une position et challenger les positions individuelles de chaque syndicat. Par exemple, pour l'ACC, actuellement, il n'est pas intéressant d'y aller pour le prix (pour la stabilité oui), mais cela pourra changer en fonction du renouvellement du contrat d'électricité.

David Clause : il y a différentes structures qui pourront nous donner un regard extérieur (Smile, Atlan-sun, la FNCCR, etc.)

Juliette Darlu : Il y aussi les Peer Review d'Interreg qui peuvent permettre d'avoir un regard extérieur.

Dominique Ramard : il est important d'avoir un sujet qui soit commun aux 5 membres. Ensuite cela va être l'actualité qui va nous faire pencher sur un sujet plutôt qu'un autre. Par exemple, il y a des dotations FACE flexibilité qui ne sont pas utilisées : comment peut-on construire une offre qui nous permettent d'aller chercher cet argent disponible.

Didier Arz : c'est important d'avoir une logique de réponse à un appel à projet en commun pour que cela soit intéressant. Il est intéressant d'aller sur des sujets où l'on n'irait pas tout seul (ex : programme européen ou auprès de la région). Répondre à des appels à projet créé automatique du collectif.

David Clause : pour la région, l'entrée c'est comment on se donne les moyens pour une PMO mutualisée. Cela n'intéresse peut-être pas tout le monde.

Didier Arz : c'est un sujet qui est partagé mais il est intéressant de savoir ce que la région demande en contrepartie.

Jannig Le Pevedic : c'est déjà bien de traiter un sujet et ensuite on pourra faire les liens avec les autres thématiques.

Olivier Dehaese : il est important de garder du temps au-delà des groupes de travail et de partage pour faire de la prospection

- ⇒ **Flexibilité, autoconsommation et stratégie d'achat sont retenus comme groupes de partage avec une implication des intervenants techniques des différents membres pour propositions ensuite aux directions et élus**
- ⇒ **Proposition : faire une note de cadrage pour organiser le temps de réflexion d'une demi-journée.**

**Temps prospectifs :**

Antoine Corolleur : ce n'est pas évident à identifier aujourd'hui. Il est important de faire remonter à la coordinatrice les sujets pour les partager ensuite.

David Clause : il y a le sujet de l'adaptation du changement climatique. Pour le SDE35 on part de zéro, il y a eu seulement un échange avec Enedis. Cela serait intéressant de le démarrer ensemble au niveau PEBreizh.

Olivier Dehaese : il y a des personnes ressources à Breizh ALEC et Rennes Métropole pour travailler sur ces sujets.

⇒ **Adaptation au changement climatique est retenu**

### **Axe 3 :**

Olivier Dehaese : c'est une bonne idée de réactiver les échanges DREAL/Région/ADEME. Il y a aussi un sujet entre les économistes de flux et le déploiement du réseau CARTE, et c'est un sujet de 2024.

Dominique Ramard : la spécificité de la région Bretagne, c'est qu'il y a déjà un réseau de CEP qui existe et qui conseille les collectivités. Il y a un débat à avoir sur la manière dont les réseaux vont s'articuler entre eux. C'est conflictuel dans certains cas sur la répartition des activités. Prendre du recul au niveau régional sera positif, il y a derrière la question de la maîtrise d'ouvrage déléguée et de l'accompagnement des travaux. Aujourd'hui, on ne peut pas laisser les collectivités sans appui mais il faut le faire en tenant compte des partenaires déjà en place. Pour la Région, on est mal connu et on ne nous respecte pas. On est principalement vu comme gestionnaire de réseau et on ne considère pas les SDE comme des acteurs de la transition énergétique. Enedis est toujours valorisé alors que ce sont les SDE qui devraient présenter le bilan régional de gestion du réseau. C'est intéressant de réunir les 3 entités en même temps. Il faut arriver avec des propositions d'action.

Didier Arz : en travaillant sur la résilience des réseaux à l'échelle régionale, on est valorisé. On devrait à minima être identifié comme propriétaire des réseaux. Il serait intéressant de porter à l'échelle régionale une étude qui pourrait être remise à la région et aux acteurs régionaux, ce qui permet de nous affirmer comme propriétaire du réseau.

Olivier Dehaese : La région relance une Breizh COP pour la révision du SRADDET, c'est le 10 avril en visio. Avant RTE et la Région organisaient en commun un bilan annuel. Il faudrait que le PEBreizh soit invité à cette restitution.

Jacques Monfort : il faut montrer que la Région a intérêt à travailler avec nous. Il faut inviter la région /ADEME/ Dreal aux conférences départementales paritaires pour la transition énergétique avec les EPCI. Il faut vraiment être identifié comme l'acteur départemental de la transition énergétique.

Olivier Dehaese : dans les commissions paritaires de l'énergie, il y a les services de la région qui sont invités.

⇒ **Inviter la région, la Dreal et l'ADEME lors de la réunion du CA en septembre**

⇒ **Le plan d'action est validé**

#### **4. Cahier des charges pour la refonte du site web du PEBreizh**

Il est proposé de réactualiser le site web actuel, en créant un espace membre, permettant d'accéder à du contenu (CR des CA et des AG, courriers envoyés, etc.). Trois prestataires ont été pré-identifiés pour consultation :

- Agence Breizh Tandem (Antoine Guillaume) <https://breizh-tandem.bzh/breizh-tandem/>
- Agence Bergame (Brest)

- Agence Alvaria <https://www.alvaria.fr/>

Entre temps, il y a la création d'un espace « Teams » pour participer / partager les informations en lien avec les actualités régionales.

- ⇒ **Le cahier des charges pour la refonte du site web est validé ainsi que la liste des prestataires à solliciter.**

## **5. Congrès FNCCR : point d'avancement + budget**

Le stand de la FNCCR a été réservé. Le PEBreizh sera situé globalement au centre du salon, en face d'Enedis et à proximité de l'espace café.

Les consultations sont en cours pour avoir des goodies les plus équitables et utiles possibles.

Le budget est de 22 500€ assez similaire au budget de Nice, avec une légère augmentation en lien avec l'inflation. La proposition d'ameublement est assez limitée, et un certain nombre d'objet (type machine à café, devront être amenés en voiture).

Pierre-Yves Clavier : Brest Métropole s'est impliqué dans le congrès à Rennes vu la proximité géographique mais souhaite être en retrait sur le congrès à Besançon notamment sur le financement.

Antoine Corolleur : le budget FNCCR fait partie du budget du PEBreizh et il n'y aura pas d'appel à contribution complémentaire.

- ⇒ **Il est proposé de valider le projet de conception de stand et le budget associé en attente d'informations complémentaires de la part de différents prestataires.**
- ⇒ **Une attention devra être portée sur l'origine/l'impact environnemental et social des goodies et se limiter à l'essentiel.**

## **6. Plaquette PEBreizh et charte éditoriale des réseaux sociaux**

Le texte de la plaquette a été relu (il n'y a pas eu la mise en forme), les chiffres ne sont pas à jour.

Didier Arz : il est important d'être clair dans le discours. Le sujet des stations de GNV peut être abordé, en indiquant cependant que cela est porté par les SEM. Il faut aussi insister sur le fait que les AODE sont responsables du contrôle en tant « qu'autorité concédante ».

Dominique Ramard : il est important d'explicitier le jargon.

- ⇒ **Transmission d'une version maquetée mise à jour pour avoir un retour de la part des élus et des politiques**

Il a été présenté la charte éditoriale pour le compte LinkedIn. Il est possible de donner l'accès aux chargé.es de com.

Antoine Corolleur : il est important d'avoir un modérateur.

David Clausse : s'il y a une ouverture aux autres chargé.es de com' et qu'une publication ne correspond pas à l'esprit du PEBreizh, il ne faut pas hésiter à supprimer et échanger avec la personne qui a publié.

Olivier Dehaese : j'aurais même réservé la publication à la coordinatrice PEBreizh.

Sophie Lanternier : il est possible de laisser la main à la coordinatrice et que les syndicats republient ensuite le contenu.

Dominique Ramard : il est intéressant de publier des éléments qui ne concernent pas tous les membres du PEBreizh. Il est aussi important de savoir qui a publié.

⇒ **La charte éditoriale est validée avec la coordinatrice qui seule a la main sur le compte LinkedIn.**

## **7. Relation entre DREAL-Etat/Région/ADEME : point d'information**

⇒ **Il est acté d'inviter ces acteurs à la suite du CA de septembre pour un temps d'échange officiel.**

## **8. Les Générateurs**

C'est la dernière année du projet. L'ADEME a bien conscience que le financement en ETP est insuffisant. Il y a un temps politique prévu le 12 avril. Ce qui est ressorti lors de la réunion nationale, c'est la difficile posture du conseiller Générateurs qui doit être neutre dans son conseil mais qui est hébergé dans des structures qui ne peuvent pas être neutres et qui parfois a, sur le reste de son temps, des missions de développement de projets EnR.

Dominique Ramard : cela est compliqué de notre côté, car l'ADEME a indiqué que notre agent Générateur en Côtes d'Armor faisait la « retape de notre SEM ». Cette accusation met en avant la mauvaise compréhension de notre manière de travailler sur le terrain : le SDE fait de la sensibilisation, les études d'opportunités sont portées par le Syndicat gratuitement. Si l'on passe à la faisabilité c'est le syndicat (bientôt la SPL) qui s'en charge. S'il y a besoin d'un investissement, la SEM est disponible. Notre modèle est clair. Il nous est demandé d'avoir une étanchéité entre les différentes étapes alors que dans la pratique c'est la même personne qui travaille sur les différentes étapes. De plus, la partie « animation-sensibilisation » n'est pas propre à une personne. Des agents parfois réalisent des études d'opportunités et en profitent pour sensibiliser sur un autre sujet. On peut fournir des efforts pour remplir les tableaux mais l'on ne peut pas rentrer exactement dans leurs cases. L'ADEME a un schéma qui ne correspond pas à ce qui se passe dans les territoires. Par exemple, il y a une propension à mettre les projets citoyens comme étant des projets idéaux. Pourtant il y a beaucoup d'élus qui ne veulent pas en entendre parler car souvent ce sont leurs opposants au conseil municipal qui sont à l'origine de cette dynamique citoyenne. Il faut indiquer à l'ADEME que les SDE ont l'expertise de terrain et que l'ADEME donne les moyens pour faire comme nous l'entendons.

Olivier Dehaese : une partie du problème avec l'ADEME, c'est qu'il faut remonter l'activité du projet dans des cases. Le fichier excel remonte au siège avec peu de flexibilité dans la manière de justifier les aspects techniques et financiers.

Antoine Corolleur : il y a toujours eu une méfiance entre l'ADEME et les SDE.

Juliette Darlu : la région et l'ADEME souhaitent que cela reste les SDE qui portent les Générateurs et ont conscience que 25% c'est trop peu.

Antoine Corolleur : cela arrange l'ADEME que les SDE portent les conseillers car les SDE cofinancent le reste.

Olivier Dehaese : le SDE35 est partant pour poursuivre.

Dominique Ramard : s'ils veulent de la neutralité, il faut que la personne soit mieux aidée pour qu'elle ne fasse pas autre chose. Croire que d'autres entités seraient plus neutres, c'est se voiler la face. Personne n'est neutre. Dans des dynamiques comme celles-ci, il y a beaucoup d'acteurs qui sont en concurrence sur l'animation et la réalisation des projets. Considérer que c'est porter par la collectivité

c'est déjà un gage de neutralité plus important que si on confie cela à un bureau d'études soi-disant indépendant.

David Clausse : il est important de dire que l'on s'attache à la défense du territoire

Antoine Corolleur : le choix définitif revient à la commune

Jannig Le Pevedic : on retrouve cette même idéologie de l'ADEME dans le cas des CEP. Il y a des critiques sur les audits que l'on peut faire alors que le choix revient à la fin à la commune. Sur le même modèle, on demande aux conseillers d'être des agents de l'ADEME et de faire un reporting qui est lourd et dont on ne voit pas le résultat. Cela fait perdre beaucoup de temps.

Dominique Ramard : concernant les audits, le SDE fait toujours 3 scénarios et il a été reproché au SDE de ne pas proposer un scénario que « chaufferie bois ». Pour les Générateurs, on est prêt à continuer mais l'ADEME doit plus nous aider. Dans tous les cas, il y a un besoin de soutien de la part des communes. Les zones d'accélération des EnR ont fait remonter des besoins et il va y avoir besoin d'un accompagnement supplémentaire.

David Clausse : quel était le rôle d'Atlansun ?

Juliette Darlu : leur implication était à la demande avec un mi-temps chiffré. Ils n'ont probablement pas été sollicités à la hauteur de ce qui était prévu même si le travail réalisé a été apprécié.

Dominique Ramard : est-ce qu'on les sollicite en tant qu'adhérents d'Atlansun ou en tant que Générateurs ?

Olivier Dehaese : il faut rentrer dans la discussion et demander un financement à 100% et ensuite on rentre dans la négociation.

- ⇒ **Les membres du PEBreizh souhaitent poursuivre la dynamique des Générateurs**
- ⇒ **Une condition pour avoir plus de neutralité des conseillers est d'avoir plus de temps financé**

#### 9. Budget PEB – état des dépenses et des recettes et opportunités de placer la trésorerie sur livret

En 2022 et en 2023, il n'y a pas eu beaucoup de dépenses sauf le congrès FNCCR.

En 2024, tout le monde a payé sa cotisation. Il est proposé l'ouverture d'un livret A.

Jacques Monfort : il y a une question sur l'assujettissement à la TVA. En principe une association loi 1901 (à but non lucratif) n'est pas soumise à TVA. Cependant, certaines activités peuvent avoir un caractère lucratif : recettes autres que les cotisations. Le PEBreizh reçoit des recettes autres que les cotisations pour financer des dépenses mutualisées (exemple congrès FNCCR).

Cette recette ne rentre pas dans le champ des exonérations :

- recettes de six manifestations de soutien et de bienfaisance organisées sur une année, à condition que les bénéficiaires reviennent exclusivement à l'association ;
- activités à caractère éducatif, culturel, sportif ou social dans le cadre d'un service rendu par une association à ses membres, si leur gestion est désintéressée.

Par ailleurs cette recette dépasse l'exonération de TVA fixée à 36 800 €.

L'association facture à ces membres des événements et prestations mises en commun.

L'assujettissement est sans impacte puisque recettes égal dépenses.

Marie-Claude Costa Ribeiro GOMES : c'est choquant d'avoir un compte avec de l'argent public. Je ne sais pas comment cela pourrait être pris au niveau des élus ?

Jannig Le Pevedic : on peut le voir aussi comme une gestion vertueuse !

Antoine Corolleur : comme l'association vient d'être créée, il est bon d'avoir un peu de fonds de roulement.

Olivier Dehaese : une association qui a un salarié doit toujours avoir un fonds de roulement pour au moins 6 mois d'avance.

Jacques Monfort : on pourrait imaginer en 2025, un échelonnement des cotisations, sous réserve d'avoir suffisamment de fonds de roulement pour payer notre salariée.

Dominique Ramard : il est aussi intéressant de budgétiser des dépenses communes, par exemple dans la communication pour être plus visible.

Olivier Dehaese : le premier rapport du CAC fournira des recommandations sur le fonds de roulement nécessaire.

- ⇒ **Il est validé la proposition de mettre du budget du PEB sur le livret A**
- ⇒ **Pour les prochaines années, les appels de fonds pourront être décalés pour éviter d'avoir trop d'argent sur le compte en banque**

#### **10. Contrôle commun de concession sur les raccordements photovoltaïques des producteurs : information ;**

La prestation est en cours par AEC. Il y a une réunion d'audit global prévue à Quimper. Il n'y a pas de difficultés particulières sur le contrôle. Les données doivent être envoyées d'ici la fin de semaine (5/04).

#### **11. Groupement de commande pour le contrôle de concession : validation du projet de convention**

Une proposition de convention a été proposée par le SDEF. Des échanges sont en cours pour valider le projet de convention.

Il y a un accord à trouver sur la manière de formuler l'article concernant la répartition des coûts entre membres du marché et sur qui rédige le/les bons de commande.

- ⇒ **Il a été décidé de poursuivre les échanges sur ce protocole pour aboutir à une proposition qui conviennent à tous les membres.**

#### **12. S3RENr : information**

Pour rappel, la première version « éclairage » du S3RENr a été présentée lors des précédents COTECH avec une capacité de 4400MW comme scénario avec une quote-part de 80-85k€/MW. Ce scénario a été soumis à consultation par le préfet. L'investissement sur la zone de Locmalo est un point de discussion (+4 k€ de quote-part)

Charlotte Bervas : Morbihan Energies a eu des échanges en bilatéral avec RTE sur ce le projet de S3RENr. L'avis de RTE c'est de proposer cet investissement car s'il y a un projet de 30 MW qui sort dans ce secteur sans le poste source de LOCMALO, cela ne sera pas possible de le raccorder. Comme on est dans une zone rurale avec de l'espace, ce n'est pas impossible qu'un tel projet émerge. De plus, cela a un impact seulement de 4 points sur la quote-part, qui a déjà très largement augmenté par rapport au premier schéma.

Olivier Dehaese : y a-t-il des projets dans le secteur identifié ?

Charlotte Bervas : il y a du gisement identifié pour 30 MW en revanche s'il y a des projets au-delà de ces 30MW, ce n'est pas possible de les faire.

Dominique Ramard : dans les données mise à disposition par RTE, le poste n'apparaît pas comme saturé, il est actuellement plein au 2/3. Quand on regardait les contraintes réseau, c'était le poste Josselin Merdrignac qui semblait problématique. Dans le schéma, il n'est qu'en priorité 5. Il y a besoin de connaître comment les calculs et les hypothèses sont faites.

Charlotte Bervas : les investissements proposés permettent de satisfaire le gisement qui a été remonté dans le cadre du diagnostic initial. Le seul investissement sur lequel on pourrait jouer pour diminuer la quote-part cela serait Locmalo, mais RTE ne le conseille pas car c'est se priver d'un gisement et le risque c'est de repartir dans un système de révision assez lourd.

Olivier Dehaese : il faut redemander un échange à l'échelle régionale.

Dominique Ramard : il y a besoin d'avoir des informations sur les chiffres pour comprendre comment ils définissent leurs trajectoires.

Charlotte Bervas : tous les éléments chiffrés seront communiqués en juin.

Jacques Monfort : on souhaite idéalement avoir tous les chiffres en amont.

Dominique Ramard : il est indispensable d'avoir le tableau d'investissement pour qu'on puisse l'expertiser. La question est la quote-part EnR et cela change tout pour les opérateurs d'EnR. Si on doit aller vers une position commune PEBreizh, il faudra écouter la position du Morbihan sur Locmalo. Il y a peu d'alertes en Bretagne sur le réseau par rapport à d'autres régions où ils ne peuvent pas raccorder.

Il y a aussi une réunion avec Enedis le 15 avril.

⇒ **Organiser un rendez-vous avec RTE pour avoir des informations sur le montant des investissements mais aussi sur les projets en cours**

### **13. Révision du SRADDET : information**

Le SRADDET commence sa révision pour avoir un SRADDET validé mi-2025. Le PEBreizh participe au GAC Prospective.

Olivier Dehaese : le gros sujet sera la zéro artificialisation nette qui sera le plus polémique.

David Clausse : il ne faut pas hésiter à partager les informations en amont et ensuite restituer les comptes rendus pour que les membres du PEB puissent alimenter la coordinatrice.

### **14. Sollicitation de l'association des agriculteurs méthaniseurs bretons**

Chaque syndicat a été sollicité pour une participation financière pour l'association qui regroupe 115 membres. L'association a été créée en 2020 avec le soutien du Conseil Régional qui s'est désinvesti depuis. La somme sollicitée est autour de 5000€. Il était imaginé en réunion de direction de travailler sur une étude avec eux, en lien avec les stations de GNV.

Dominique Ramard : je suis partagé sur le sujet. Dans les Cotes d'Armor, c'est le modèle agricole de méthanisation qui a été poussé, celui porté par les collectivités était dévalorisé. La Chambre d'Agriculture des Cotes d'Armor poussait plutôt pour l'installation de petits méthaniseurs à l'échelle des exploitations que des projets portés par les collectivités, pour éviter que la valeur ajoutée ne soit captée par celles-ci. Aujourd'hui, il y a de plus en plus de méthaniseurs qui injectent et les agriculteurs ont besoin de travailler avec le SDE22 et Grdf. Il va falloir faire évoluer le modèle de méthanisation notamment

avec l'arrivée des biodéchets : il va y avoir surtout des méthaniseurs « territoriaux », où les agriculteurs seront partenaires du projet (et non plus porteurs). Il faudrait y avoir une association de la méthanisation en Bretagne, qui ne soit plus seulement agricole : il y a une discussion à avoir avec l'AAMB pour voir s'ils sont prêts à faire évoluer leur structure. Les soutenir aujourd'hui, c'est les conforter dans ce « repli agricole ».

Olivier Dehaese : ils ont sollicité chacun des SDE. On peut laisser chacun décider au niveau des SDE. Le SDE35 a une étude en cours sur les questions de méthanisation et la décision sera prise à la fin de l'étude : y a-t-il besoin que le SDE35 acteur public s'implique ? si oui auprès de qui et dans quelle mesure. L'étude porte sur l'opérationnalisation des projets. Dans ce cadre-là, on pourrait soutenir financièrement des projets de méthanisation (via la SEM ou autrement) mais il faudra attendre les résultats de l'étude. Le SDE35 a travaillé une charte pour savoir dans quels projets on rentrait ou pas. Certains éléments vont à l'encontre de l'AAMB (changement de modèle agricole par exemple).

Antoine Corolleur : on a des projets mais cela n'avance pas.

Didier Arz : on a 2 projets avec une forte implication agricole (mais non exclusive). Il n'y a pas eu de sollicitation du Morbihan

⇒ **Il est décidé que chacun avance de son côté pour le moment.**

### **15. Courrier sur la pyrogazéification et opportunité pour le lancement d'un schéma directeur régional**

Un courrier est validé et sera envoyé à MM Le Maire et Béchu concernant la pyrogazéification au nom du PEB.

Jacques Monfort : il serait intéressant de réaliser un schéma directeur des « gaz verts », en s'appuyant sur une étude de gisement qui est en cours de réalisation par SETEC financé par GRTgaz et GRDF. De notre côté, le PEB pourrait prendre en charge le schéma directeur dans le cadre d'un AAP avec un pilotage par la coordinatrice avec l'enjeu de booster le gaz vert « innovant » Bretagne (hors méthanisation). Au SDEF on a des projets sur Morlaix et Quimper. Quand on voit la multiplicité des projets qui émergent, on se pose la question du gisement, il conviendrait de s'en assurer. Il faudrait trouver un financement pour réaliser l'étude (ADEME/Région ?).

Olivier Dehaese : on devrait avoir des financements de l'ADEME et de la région sur ce sujet. L'ADEME doit déjà avoir des études sur les gisements (CRS et Bois B). Pour le bois B, il n'y a pas d'installation

Dominique Ramard : faut-il fabriquer du CSR ou utiliser les substrats déjà pyrogazéifiables pour limiter les coûts de transformation ? C'est ce qui aurait dû être fait pour le bois de classe B. Je pense qu'il faut plutôt parler d'étude d'opportunité plutôt que de schéma : évaluer les gisements et leur pérennité. Sur le fond, c'est une technologie que l'on doit approfondir et qui aurait évolué.

Jacques Monfort : GRDF propose de nous faire visiter une installation de gazéification hydrothermale en Suisse en marge du congrès de Besançon. Frédéric Martin serait prêt à venir à la prochaine réunion de 24 mai. Il y a aussi la gazéification géothermale. Une convention de partenariat pourrait également être signée lors du congrès.

- ⇒ **Il est acté d'investir le sujet du gaz vert renouvelable (hors méthanisation). La coordinatrice rédige une note méthodologique pour avancer sur le sujet et collecte les informations déjà disponibles.**
- ⇒ **C'est un sujet nouveau pour les syndicats donc on est dans la prospective.**

#### **16. Point d'avancement sur le GT « Enfouissement coordonné » avec Mégalis et THDB**

Un protocole a été partagé lors de la dernière réunion. La prochaine étape est de se préparer en interne : quels vont être les axes de négociations des syndicats même si chaque syndicat va dans sa propre direction. La convention locale sera très différente entre chaque syndicat.

Dominique Ramard : J'aurais pensé que Mégalis aurait résisté à l'idée de travailler avec nous et Megalis semble intéressé par cette opportunité. Cela évite d'avoir seulement des échanges avec Orange. Les échanges avec Mégalis vont permettre de nous renforcer dans nos discussions avec Orange car le SDE22 vient de signer la convention Pintat.

- ⇒ **L'objectif est de pouvoir valider la version finale du protocole lors de la prochaine réunion du PEB fin mai.**

#### **17. AgriPV : point d'information**

Il y a eu des échanges entre les Chambres d'Agricultures (CA) et SDE avec un positionnement qui n'est pas acté. Il y a cependant la volonté commune que la valeur ajoutée reste sur le territoire. La chambre d'agriculture doit soumettre un document cadre sur l'agriPV au préfet qui sera soumis à consultation d'ici la fin de l'année. Entre temps, des échanges sont en cours entre les chambres d'agriculture et les Générateurs. Nous sommes toujours en attente des décrets.

Dominique Ramard : dans la pratique, il y aura peu de projets qui vont sortir en Bretagne car les décrets indiquent qu'il faut un revenu agricole majoritaire, alors qu'on a une valeur ajoutée à l'hectare plutôt faible. Ou alors il faut aller chercher une production à haute valeur ajoutée (agneau labellisé) ;

Olivier Dehaese : l'agriPV pourrait se développer sur des terres dégradées

David Clausse : le risque c'est que ces zones-là soient laissées à l'abandon et l'arrivée du PV permette de montrer une meilleure valorisation. Il y a beaucoup de terres mal utilisées.

Dominique Ramard : la SEM a été sollicitée par des propriétaires qui ne veulent plus d'agriculteurs sur leurs terres et qui attendent de pouvoir valoriser les terrains en PV.

Olivier Dehaese : il y a un sujet avec le départ à la retraite des agriculteurs. Il va y avoir une partie des terres qui ne seront plus exploitées. Les chambres d'agriculture ne veulent pas de l'agriPV.

David Clausse : Les échanges sont intéressants, il y a des binômes en cours. Ce n'est pas un sujet encore mur.

Dominique Ramard : c'est un sujet très délicat et il faut vraiment être prudent.

Antoine Corolleur : il est possible que certains projets se fasse de toute façon.

Olivier Dehaese : il y aura quand même un avis du préfet.

- ⇒ **Il faut suivre le sujet mais ce n'est pas une priorité**

### **18. Courrier au niveau du CAS**

Le courrier a été envoyé au niveau du SDEF en février mais il y a une opportunité pour l'envoyer au niveau régional.

- ⇒ **Le courrier est envoyé par chaque syndicat puis au niveau du PEB**
- ⇒ **Transmission du courrier en version Word du courrier par la coordinatrice**

### **19. Agenda pour 2024 : définition de la date pour le CA de septembre et le CA de décembre**

- ⇒ **Le 1<sup>er</sup> octobre à Vannes (56). Une proposition d'invitation à la Région, l'ADEME et la Dréal est transmis pour participer l'après-midi.**
- ⇒ **Mercredi 4 décembre à Saint Brieuc (22)**

**A Brest le 08 avril 2024,**

**Le président**

**Antoine COROLLEUR**

